**L’étiquette de la piste**

Pour beaucoup de gens en Europe, le milieu de la Country et de la Line-Dance est une nouveauté qui nécessite de se familiariser avec ses spécificités. Certaines règles techniques mais aussi de savoir-vivre et de politesse permettent de danser en bonne entente avec les autres danseurs sur la piste de danse. Ces conventions que l'on regroupe sous le terme "d'étiquette" servent à gérer la piste et il est donc essentiel de les connaître.

**La piste de danse est divisée en trois parties**.

**Partie 1 : Partie centrale de la piste**.

Elle est prévue pour les danseurs de danses en ligne, mais aussi de rock, de swing, de rumba, bref, toutes les danses dites " stationnaires " (c.-à-d. sans déplacement continu autour de la salle). Au lancement de la musique, les line-dancers se placent de façon à créer une première ligne puis des colonnes (en se tournant vers les spectateurs en soirée animée, vers la scène lors des concerts). Les danseurs de rock, de swing, etc. se placent aussi dès le démarrage du morceau sur les côtés ou dans les coins entre les line-dancers et la partie 2 destinée aux danses progressives afin de délimiter leur espace au plus tôt.

**Partie 2 : Partie Intermédiaire.**

Elle se situe sur le pourtour de la piste centrale et est destinée aux danses progressives. Cette partie intermédiaire forme un couloir pour les danses Partners qui comportent des "arrêts et des reprises" (telle que les mixers, le Cotton Eyed Joe, le Sixteen Steps, etc.). Les danseurs évoluent en suivant une ligne de danse dans le sens inverse des aiguilles d’une montre. Cependant les " coins " ne doivent pas être coupés ni la piste traversée. En cas de dépassements, ceux-ci se font par la droite.

**Partie 3 : Partie Extérieure.**

Elle est destinée aussi aux danses progressives. Elle est utilisée lors de danses "free style" et habituellement empruntée par les danseurs en couple sur les danses les plus rapides (Polka, Valse rapide, Two-Step). Ce couloir de danse est donc utilisé par les danseurs plus expérimentés progressant plus rapidement que les autres. L’évolution et les dépassements s’effectuent de la même façon que dans la partie 2.

Ce document a été réalisé par la commission Ile de France de la FFCLD